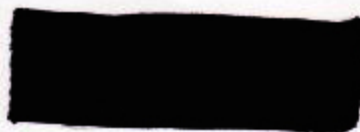


SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

LE MAIRE
ADJOINT

Sèvres, le 30 octobre 2008

Courriel arrivé n°20394

Madame,

Les illuminations de fin d'année relèvent d'une longue tradition pour égayer la période des fêtes en une saison où le temps est souvent triste. Les Sévriens, comme beaucoup de français, y sont très attachés, et nous le font savoir. Ils aiment que leur ville se pare de lumières et de gaieté.

Je tiens à rectifier quelques affirmations erronées de votre lettre. Nous illuminons nos rues à partir de la première semaine de décembre et pendant six semaines. Nous ne laissons pas allumer 24h/24, mais seulement la nuit, en même temps que l'éclairage public.

Par ailleurs dans un souci d'économie budgétaire, nous utilisons depuis longtemps des lampes à faible consommation. Depuis quelques années, nous installons progressivement des motifs à lampe diode de très basse consommation. Ces lampes seront généralisées à la fin de l'année prochaine.

Enfin, je vous rappelle que 90% de l'électricité française est produite sans émettre de rejets dans l'atmosphère.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

HÔTEL DE VILLE

54, GRANDE RUE

92311 SÈVRES CEDEX

TÉL : 01 41 14 10 10

FAX : 01 45 34 94 44



Rolande Sarinelli
Chargée des Fêtes et Cérémonies